



Montreuil, le 03 décembre 2015

CT SPIP ET REUNIONS BOYCOTT DE LA CGT INSERTION ET PROBATION

Le rythme effréné de l'administration sur certains projets (outils d'évaluation, manuel de contrainte pénale, LSC, renseignement, radicalisation, RPO...) **contraste fortement avec son attentisme persistant sur des sujets cruciaux : surcharge et conditions de travail, management autoritaire, temps de travail, Origine, code de « déontologie », retraite des ASS, pré-affectation des CPIP stagiaires...**

Les sujets de tension sont aujourd'hui trop nombreux pour que la CGT discute avec l'administration !

Pour mémoire, lors des CT-SPIP de juin et de septembre, l'ensemble des organisations syndicales – et elles seules – a mis à l'ordre du jour la pré-affectation des stagiaires CPIP pour réclamer son abrogation. La DAP elle-même reconnaissait que cette modalité de formation n'était pas satisfaisante, et un consensus semblait donc se dégager pour y mettre enfin un terme. **Mais, après 8 années d'effets pervers, après un constat accablant qui ne peut être nié, après nous avoir dit qu'il fallait l'aval du ministère tout en le faisant apparaître comme une formalité, que nous dit-on ? NIET !!**

Mais qu'a fait l'administration pour porter la fin de la pré-affectation auprès du ministre ? **RIEN** ! Quand la DAP a-t-elle envoyé sa note au cabinet pour formaliser cette demande ? **JAMAIS** ! Quel discours a-t-elle tenu auprès des autres directions du ministère – qui connaissent parfois le même système et qui servent aujourd'hui d'excuses faciles – pour leur faire saisir cette urgence ? **AUCUN** ! En revanche, à qui fait-elle porter le chapeau de cet échec ? **A NOUS** !!

Il faut donc replacer les responsabilités où elles sont : **l'administration est seule responsable de la mise en œuvre de la pré-affectation, comme elle est la seule responsable de sa continuité.** Une simple décision administrative l'a créée, nous n'avalons pas aujourd'hui les difficultés mises en avant pour y mettre fin !

C'est donc pour la CGT un sujet de rupture profonde, et il est impensable pour nous de revenir siéger ou de participer à quelque réunion que ce soit comme si de rien n'était ! Sur le fond, sur la forme, l'administration pénitentiaire s'est comportée sur ce point de manière scandaleuse avec les personnels des SPIP – auprès de qui elle se gargarise par ailleurs de démontrer « *le dynamisme et l'engagement de notre institution.* »

Nous attendons effectivement de notre institution ce « *dynamisme* » et cet « *engagement* » !

La pré-affectation des CPIP stagiaires n'est pas un petit sujet, et la CGT n'ira dans aucun lieu du « dialogue » social tant que celui-ci n'est pas réglé !

**SUR CE POINT COMME SUR LES AUTRES,
NOUS NE LÂCHERONS RIEN !**

Collectif CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>